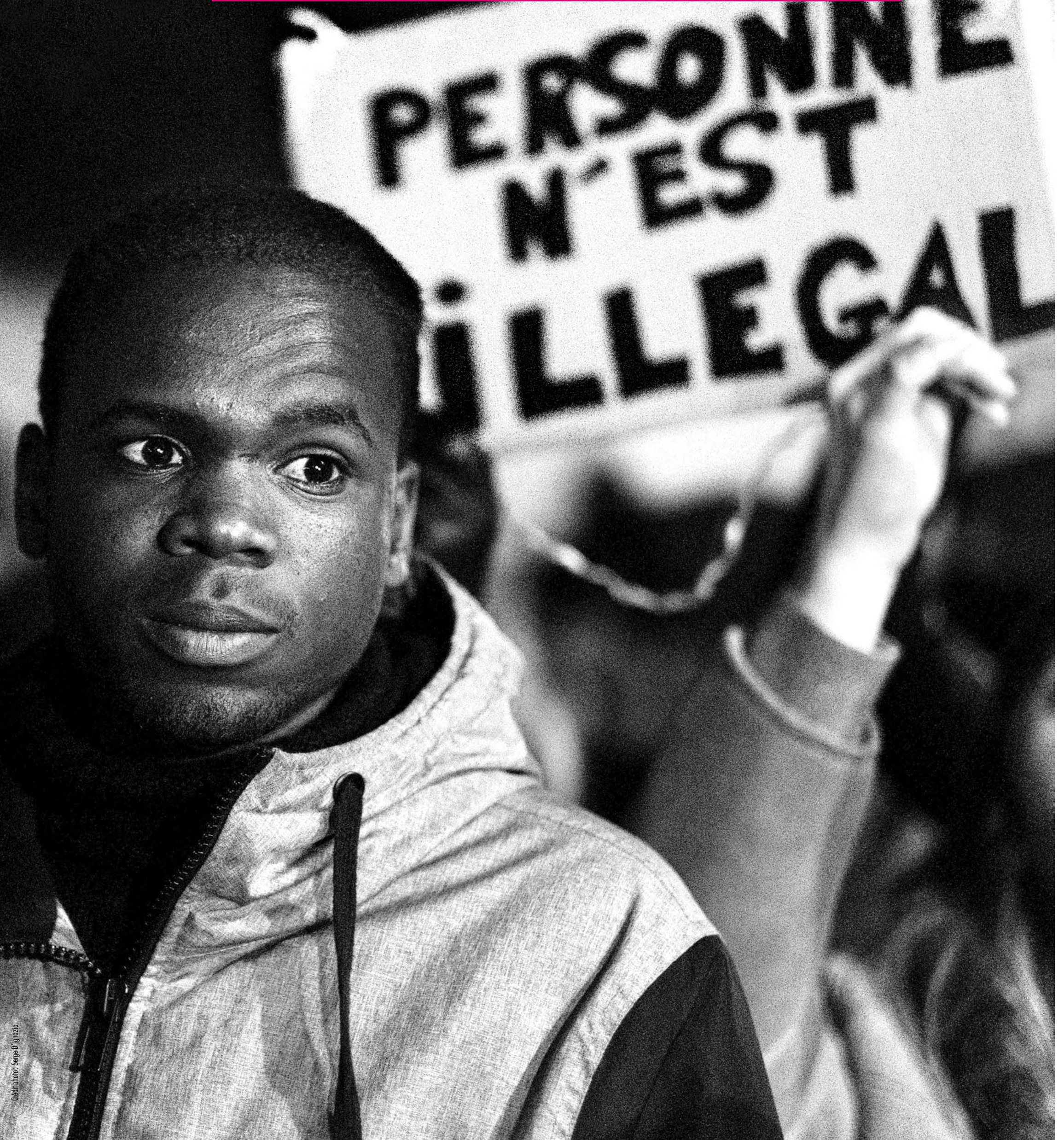


Expressions

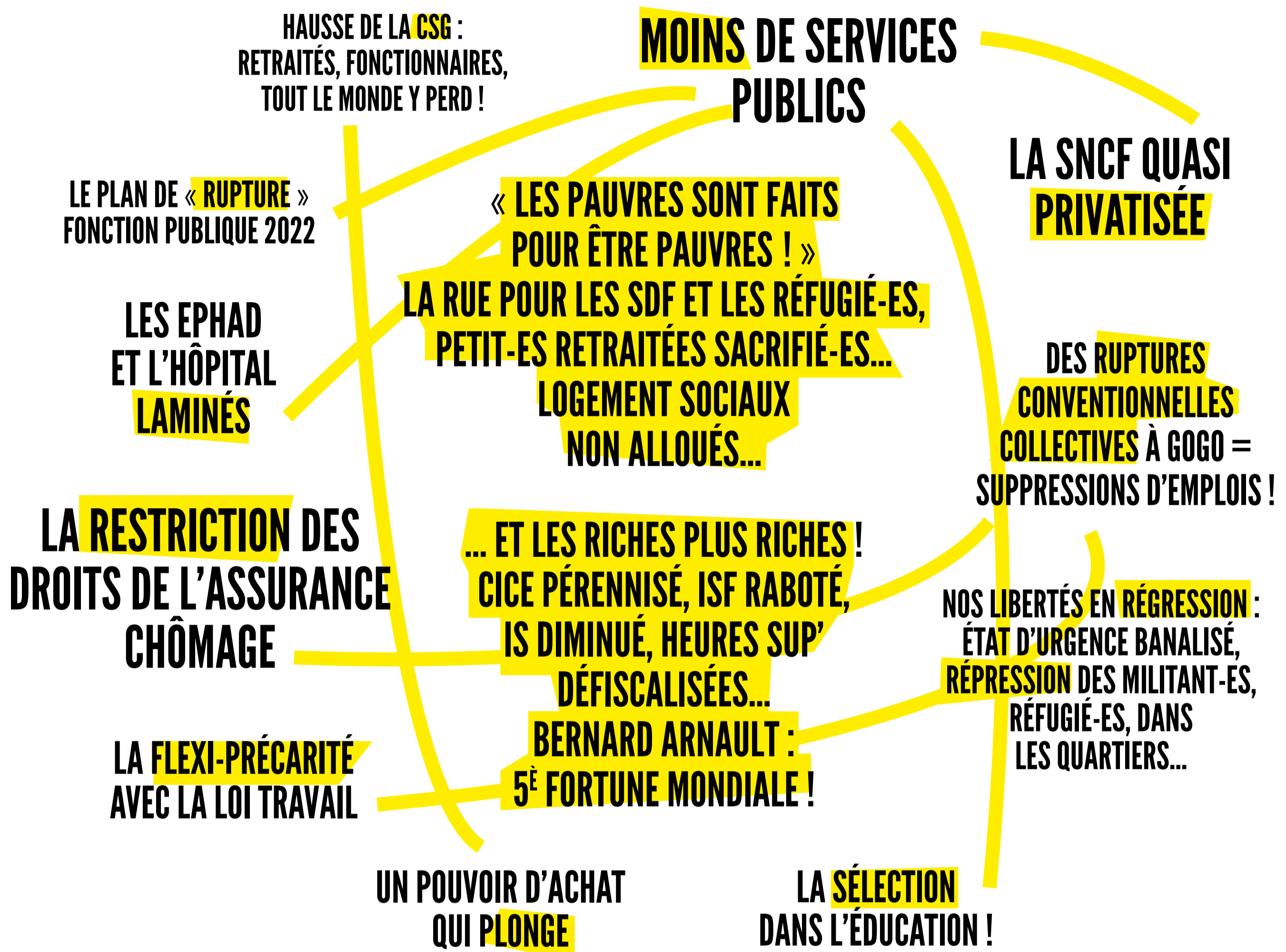
Numéro 85 - avril 2018 - 1 euro

# Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires



# LA MACRONIE C'EST...



# NOUS VOULONS

**DES SERVICES PUBLICS ASSURÉS ET UNE FONCTION PUBLIQUE PRÉSERVÉE !**  
**UN STATUT PROTECTEUR, DES SALAIRES REVALORISÉS !**  
**32 HEURES DE TRAVAIL ! DES EMPLOIS AU SERVICE DU CLIMAT !**  
**UNE JUSTICE FISCALE ET UN RÉEL PARTAGE DES RICHESSES !**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

# *expressions* **Solidaires**

Cette page propose des informations à travailler et diffuser pour la réflexion et l'action.

## Pas de printemps pour Macron

**Les réformes mises en place par le gouvernement s'accumulent. Elles touchent tout le monde : Lycéennes, étudiant-es, fonctionnaires, chômeurs/ses, salarié-es, retraité-es, femmes, immigré-es et réfugié-es...** Elles participent toutes d'une volonté de marchandisation des activités humaines, d'une flexibilité totale du marché du travail qui passe par une dérégulation des droits des salarié-es, accompagnées de dérives sécuritaires et répressives... Autrement dit, ce qui était préparé par les gouvernements précédents se trouve désormais mis en place. Et c'est rapide. Et c'est violent.

**En face, les mécontentements se font légions. Et durables.** Si le 8 mars en France était loin d'être énorme, pas assez intégré comme une date interprofessionnelle par les organisations syndicales, surtout si on le compare avec les 5 millions de grévistes en Espagne pour une grève féministe historique, le gouvernement a en tous les cas été obligé de faire des annonces. Bon... on sait néanmoins ce qu'il en est des exercices de communication lorsqu'on les confronte à la réalité et aux manques de moyens : ils ne valent pas grand chose.

Dans les EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), la dégradation des conditions de travail

est telle qu'elle a permis la mise en place d'une intersyndicale très large. Parce qu'elle met aussi en avant un débat de fond, elle est l'un des symboles des dérives libérales actuelles : la rentabilité au mépris des besoins élémentaires. En effet, comment nos sociétés s'occupent des personnes en perte d'autonomie, nos ancien-nes, et avec quels moyens ? Chez les retraité-es, l'annonce gouvernementale de la hausse de la CSG a conduit à des mobilisations massives, le 15 mars, là aussi en intersyndicale large.

**Dans d'autres entreprises, ce sont les salaires** (comme à Air France...), les conditions de travail et les salaires (comme à ONET) ou encore les licenciements et la prime de participation (à Carrefour...). Et puis, l'annonce de la privatisation de la SNCF, la disparition du fret ferroviaire, la remise en cause des petites lignes, du statut... vient remettre à l'ordre du jour, concrètement, le sens des services publics, leur accès dans les territoires autres que les « métropoles » et grandes villes, et leur marchandisation.

**Pour un président qui veut « rendre la planète plus belle »**, la casse du rail voyageur et marchandise et celle des services publics de proximité ne répondent pas aux besoins de la population en terme de mobilité fiable et propre sur tout

le territoire. Elles préparent les futurs marchés lucratifs que les multinationales ne manqueront pas de s'accaparer sans se préoccuper des conséquences sociales et écologiques. La question des moyens des services publics est centrale : la situation à Mayotte est là pour nous rappeler à quel point les discriminations ne sont pas acceptables et créent des divisions terribles entre les populations.

**Il convient alors de voir comment la riposte se prépare. Le 15 mars a été le début.** Le 22, il y a eu convergence entre la mobilisation des cheminot-es et celle à l'appel de l'intersyndicale Fonction publique. Un bon signe ? À l'heure où nous écrivons nous ne le savons pas. À suivre en tous les cas. Car si beaucoup de personnes, voire de collectifs militants, ont en ce début de printemps en tête les 50 ans de mai 68, il n'est pas certain que l'histoire se répète.

En tous les cas, de la même manière même si le souffle de l'histoire nous porte. Ce qui est sûr en revanche, ce sont les métaphores cheminotes qui fleurissent dans nombre de tracts et de discours et la bataille idéologique qui s'est engagée dans les médias. **La question pour nous est d'accrocher tous les wagons pour que le train des luttes démarre et permette à ceux et celles qui y monteront d'engranger des victoires.**

# Fonction publique, éducation : sélection sociale et destruction des services publics à l'ère Macron 2.0

La fonction publique subit des attaques depuis plusieurs années : révision générale des politiques publiques (RGPP) à partir de 2007 sous le quinquennat Sarkozy, modernisation de l'action publique (MAP) et réforme de l'administration territoriale de l'Etat (REATE) sous celui de Hollande. Depuis l'arrivée au pouvoir de Macron, les attaques se poursuivent, de plus en plus massives, rapides et frontales. Aujourd'hui c'est de la fin de la fonction publique dont il est question et avec elle, la fin de nombreux services publics et de la cohésion sociale pourtant nécessaire aux populations déjà bien trop fragilisées et laissées pour compte.

Dès l'été 2017 donc, le rouleau compresseur s'est à nouveau mis à l'œuvre. Nouvelles attaques sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires avec l'augmentation de la CSG et un rattrapage à minima, gel du point d'indice, rétablissement du jour de carence.

À cela, s'ajoutent les annonces de suppressions massives d'effectifs avec plus de 120 000 prévues sur le quinquennat et de baisse celles de la dépense publique de plus de 60 milliards.

Ces mesures étaient déjà particulièrement lourdes. C'était sans compter l'acte deux de l'automne et la mise en place d'Action publique 2022 et son cortège de forums, ateliers et comités dont l'intérêt n'est que de défendre des décisions désastreuses quasi déjà prises, même si officiellement elles ne seront connues qu'à la fin du printemps. En fait, tout est déjà indiqué dans une lettre du Premier Ministre à ses Ministres de septembre dernier. Il leur demande, entre autres, sous couvert d'amélioration du service public et bien entendu, de réduction des dépenses publiques, de faire le tour des missions pouvant être privatisées, voire abandonnées. La transition numérique avancée comme moyen de moderniser l'administration devient notamment prétexte aux suppressions de guichets de proximité, occasionnant la déshumanisation de l'administration, et l'abandon d'une frange de la population. Comment les services publics pourront-ils demain être mieux exercés par la Fonction publique avec moins, alors qu'aujourd'hui déjà, la plupart des administrations sont exsangues ? Manque de personnel, manque de moyens, conditions de travail dégradées pour ne pas dire déplorables dans tous les services.

**Et donc en supprimant des fonctionnaires on va avoir des services publics gratuits et pour tou-te-s**

sérieusement

Union syndicale Solidaires

Sans oublier que tout ceci ne représentera que de pseudo-économies pour l'Etat et signifiera surtout, pour chacun, un nouveau coût à assumer personnellement, les entreprises privées ne faisant jamais de cadeaux. Le troisième acte, et probablement pas le dernier, a débuté en février avec les dernières annonces du gouvernement largement médiatisées, prévoyant notamment des réflexions sur le recours aux contractuels dans la fonction publique, l'accentuation de la rémunération au mé-

rite, la mobilité forcée, les plans de départs volontaires et la casse des instances de dialogue social avec notamment, à l'instar des ordonnances sur le travail, la fusion des Comités Techniques et des CHSCT ainsi que la remise en cause des Commissions Administratives Paritaires, instances de gestion des personnels.

**L'Éducation Nationale au cœur de la tourmente**

Malgré la dégradation sensible des conditions de travail des ses agent-es au cours de ces dernières années, ce service public subit à nouveau des attaques à plusieurs niveaux, qui touchent aussi bien les élèves, les étudiant-es que les personnels. Pour les premiers et premières, et c'est assez logique par rapport aux réformes du code du travail (El Khomri puis Macron), c'est l'adaptation au dogme de la flexibilité et, dans le réel, la sélection sociale systématisée, avec la lutte permanente pour l'adaptation à la précarité en guise de perspective d'existence et l'élève qui devient donc l'auto-entrepreneur de sa formation ; seuls celles et ceux qui seront bien soutenu-es pourront s'orienter dans le maquis du nouveau bac et choisir les enseignements les plus « porteurs » de réussite sociale. **Et pour les enseignant-es, toujours plus de travail, toujours moins de liberté pédagogique, le sort d'exécutant-es toujours davantage dépouillés du sens de leur métier.**

**La réforme du bac.**

Le 14 février, le ministre Blanquer annonçait les grandes lignes de son projet de réforme qui vise à modifier l'architecture du bac et les conditions d'examen. Le projet veut faire passer l'examen final pour 60% de l'obtention du bac et pour le reste, ce sera le contrôle continu qui sera mis en place, avec des examens à sujets nationaux qui rythmeront la scolarité au lycée des élèves. **Sous couvert de modernité et d'adaptation à son temps, la vieille rengaine, les filières disparaissent (ES, S, L) au profit d'un système très complexe de majeurs (2 à choisir) et de mineurs dont « l'offre » aux élèves et l'organisation reposeront en grande partie sur « l'autonomie » de chaque lycée.** Dans les faits, le projet de réforme vise essentiellement à faire baisser le « coût » du bac pour le gouvernement et donc à faire des économies au détriment de ce premier diplôme de grade universitaire qu'est le bac.

Oui, le passage du diplôme à un coût, mais il est national et donc le même partout et pour tous et toutes. À la place, avec le nouveau système d'orientation des élèves par majeurs, c'est un lycée à la carte qui se dessine, certainement très inégalitaire dans les faits : les établissements cotés

**Et pourquoi pour avoir des services publics gratuits et pour tou-te-s**

**il faudrait dégrader les conditions de travail des fonctionnaires**

Union syndicale Solidaires

et « bien fréquentés » socialement, souvent mieux dotés en termes de moyens par les rectorats, fourniront les meilleurs offres de parcours pour les « meilleures » filières dans le supérieur, les autres, moins bien dotés, se contenteront d'offrir moins de choix aux élèves. Un bac de la sélection sociale, une mise en concurrence des établissements scolaires entre eux, pour un service public d'éducation de moins en moins égalitaire... Avec une surcharge de travail pour les personnels : en terme d'épreuves en contrôle continu, d'orientation pour les élèves (pour laquelle seul-es sont compétent-es les conseillers et conseillères d'orientation pourtant), en terme de pressions des familles sur le contrôle continu alors que le bac national garantissait une épreuve commune, anonyme, égale pour tous et toutes. C'est donc bien l'Éducation nationale en tant que service public de qualité pour tous et toutes qui est attaquée...

**On remarquera au passage que les séries technologiques... n'existent pas dans ce projet de réforme du bac. Bonjour le mépris de classe...**

**Réforme des inscriptions dans l'enseignement supérieur : « Parcours sup », ou plutôt sup de co !**

La réforme du système d'inscriptions dans le supérieur accroît elle aussi la sélection sociale et met dans le même temps les élèves dans le bain de la logique marchande, entendez dans la logique de la marchandisation de ses compétences et de soi-même : **dès cette année, les élèves reçoivent l'injonction de rédiger... des lettres de motivation pour accompagner leurs vœux. Autant les habituer tôt, puisque dans la logique Macron et celle de ses prédécesseurs, il faudra faire des lettres de motivation tout au long de sa vie pour trouver du travail après avoir été licencié-e si facilement « grâce » aux ordonnances travail... Qui les aidera à rédiger ces lettres ? Leurs professeurs : encore des heures supplémentaires exigées sans être payées. Qui lira, dans les universités, les centaines de lettres**

qui arriveront, où les enseignant-es trouveront-ils le temps de le faire ? D'autant plus que les élèves ne peuvent plus faire de vœux prioritaires : certains vœux seront même impossibles pour des élèves des filières technologiques... ce système est le plus chaotique et injuste qu'ait sans doute connu l'Éducation nationale, dont les ministres successifs s'y entendent pourtant, pour inventer sans concertation des réformes absurdes...

**La réforme dite « Plan étudiant » propose ainsi un empilement de dispositifs : les lycéen.nes font des vœux, le conseil de classe doit donner son avis, les universités ont la possibilité de trier les dossiers selon un ordre de préférence. Le Ministère compte, sans oser l'écrire, imposer une filière aux lycéen.nes pour « gérer les flux ». L'afflux continu de nouveaux étudiant.es et le manque de places va forcément amener de plus en plus de filières à être « en tension », pour mémoire cette année ce sont 169 filières qui ont eu recours au tirage au sort faute de places.**

**Pendant ce temps...**

**Le ministre veut se faire passer pour un technicien et non un politique. Cela fonctionne à plein régime dans les médias, mais la réalité sur le terrain est bien plus compliquée et révèle une vision idéologique. Ainsi des centaines de classes de primaires seront fermées dans les zones rurales. Ce sont également des mesures... à moyen constant, qui se construisent en détricotant ailleurs. Ainsi la division des classes de CP et CE1 en deux dans l'enseignement prioritaire (REP+) se fait en supprimant des personnels ailleurs et en augmentant le nombre d'élèves dans les autres classes...**

Si pour les usagères et usagers du service public d'éducation ça se dégrade, il n'y a aucune amélioration non plus pour les personnels. Du côté enseignant, la dégradation des conditions de travail et l'allongement du temps d'étude pour passer les concours (maintenant bac +5) ont deux effets pervers : baisser le nombre de candidat-es aux concours et éloigner de l'enseignement celles et ceux qui n'ont pas les moyens financiers de faire des études longues. Et tout cela se passe dans un contexte où, comme pour le reste de la fonction publique, les salaires sont gelés.

**Si l'on assemble l'ensemble des bouts c'est bien une attaque en règle contre l'éducation à laquelle nous sommes en train d'assister. Manque de moyens, sélection sociale, apprentissages ramenées de plus en plus à une vision utilitariste... du point de vue des entreprises surtout.**

**Et sur le volet de l'apprentissage :**

**La formation par apprentissage est une formation initiale qui a deux spécificités :**

- l'apprenti-e a un contrat de travail signé avec un patron - la formation est organisée autour de périodes en entreprise et de périodes dans un centre de formation d'apprentissage (CFA).

Pour devenir apprenti-e, il faut être âgé de 16 à 25 ans au début du contrat d'apprentissage. Les jeunes âgés d'au moins 15 ans peuvent souscrire un tel contrat s'ils/elles ont accompli la scolarité du collège.

Au 31 décembre 2016, 412 300 apprentis suivent une formation principalement dans un centre de formation d'apprentis (CFA) mais aussi dans des établissements publics locaux d'enseignement (lycées professionnels ou technologiques). 36 279 apprenti-es (du CAP au BTS) sont en effet accueilli-es dans ces établissements avec deux types de formation possibles :

- Les parcours mixtes qui obligent les jeunes à commencer leur formation professionnelle sous statut scolaire (élèves) puis de l'achever en apprentissage (apprentis).  
- Les parcours en mixité des publics. Il s'agit de regrouper des jeunes de statuts différents (élèves, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle) dans une même formation.

**Formation professionnelle : que veut le gouvernement ?**

Depuis 15 ans, les Régions (en charge de la carte des formations professionnelles) et l'État ont développé davantage l'apprentissage par des réformes coûteuses qui n'ont fait qu'accentuer le chômage des jeunes. Les chiffres transmis par le gouvernement sont éloquentes : 35% des contrats d'apprentissage sont rompus et 30% des apprenti-es obtenant un diplôme ne trouvent pas d'emploi. Seuls 35% des apprenti-es trouvent un emploi à l'issue de la formation.

Le gouvernement Macron souhaite accélérer cette politique notamment en implantant une UFA (unité de formation par apprentissage) dans tous les lycées professionnels, en développant les Campus des métiers, en laissant la rédaction des référentiels d'activités professionnelles et de compétences aux seules branches professionnelles (en clair, ce sont les entreprises qui vont rédiger le contenu des formations à la place de l'éducation nationale), en créant une classe de pré-apprentissage, en déréglant les conditions de travail des apprenti-es (augmentation du temps de travail, rupture de contrat sans passer par les prud'hommes)... Développer l'apprentissage revient à assujettir encore plus les jeunes et l'enseignement professionnel aux

entreprises qui peuvent ainsi bénéficier d'une main d'œuvre au rabais. De plus, l'apprentissage ne permet pas d'avoir une formation complète. En effet, un-e apprenti-e est formé-e seulement sur les tâches accomplies au sein de son entreprise donc à une partie de son métier. Il est très difficile ensuite pour un-e apprenti-e de changer de voie car sa formation générale est insuffisante. L'insertion professionnelle par l'apprentissage ne permet donc pas une intégration dans le monde du travail sur le long terme.

Ces réformes :

- vont contre l'égalité territoriale. On ne trouve pas les mêmes formations d'un endroit à l'autre.  
- délèguent le pilotage de la formation professionnelle au patronat sans qu'il n'ait à en supporter le coût avec une mise à disposition des moyens publics matériel (infrastructures, plateaux techniques) et humain (personnels et enseignant-es de formation et de recherche) aux entreprises du bassin ;  
- dégradent les conditions de travail des apprenti-es, augmentent les risques d'accidents.  
- menacent les statuts et conditions de travail des enseignant-es.

*Ces mesures et prétendues réformes dessinent donc bien, et de plus en plus clairement, le projet de ce gouvernement pour l'éducation et la formation en général : réduire les coûts à tous prix, au détriment des élèves, étudiant-es et apprentis. Ce faisant, c'est une Ecole de la sélection sociale accrue et de la reproduction des inégalités que mettent en place Macron et Blanquer, de la même façon que le pouvoir est en train de détruire le service public des transports. Seule une riposte forte et unitaire des travailleurs et travailleuses et des usagers et usagères pourra stopper cette casse des services publics. La mobilisation dans chaque secteur doit être de mise sous toutes ses formes pour que ne soient pas sacrifiés sur l'autel des pseudo-économies à tout va, et du fonctionnaire bashine. Les services publics.*

**privatisation**  
**marchandisation**

**À la fin qui va payer ?**

Union syndicale Solidaires



# Troisième rencontre du Réseau syndical international de solidarité et des luttes : le syndicalisme international continue à s'organiser, Solidaires y prend activement sa part

**Du jeudi 25 au dimanche 28 janvier, près de 300 syndicalistes représentant une cinquantaine d'organisations de différents continents se sont retrouvés près de Madrid. Le Réseau syndical international y tenait sa troisième rencontre plénière, après Saint-Denis en 2013 et Sao Paulo en 2015. L'appel du Réseau a été actualisé, notamment, en intégrant les problématiques sociales et syndicales récentes.**

## Les problématiques féministes au cœur de cette rencontre

Un des faits marquants est qu'une journée de travail était spécialement consacrée aux femmes : violences sexistes, machisme dans le mouvement syndical, 8 mars international, attaques contre le droit à l'avortement dans le monde, économie féministe, précarité et inégalités, etc. Ont également été abordées les discriminations envers les LGBT. Nous avons aussi poursuivi les réflexions sur différents thèmes transversaux : autogestion et contrôle ouvrier, migrations, répression envers les mouvements sociaux et colonialisme. Diverses motions de soutiens à des luttes syndicales et populaires ont été adoptées (Turquie, Kurdistan, Iran, Sahara, Catalogne, Syrie, Soudan, Mexique...).

## Des rencontres sectorielles

Ces troisièmes rencontres ont permis de passer un cap dans le travail par secteurs professionnels ; dans certains cas, c'est la suite d'un travail entamé depuis des années, dans d'autres c'est le début, mais de nombreuses réunions sectorielles se sont tenues : Réseau rail sans frontières, éducation, fonction publique, santé, commerce, centres d'appel, métallurgie/automobile, transport aérien, etc. Notre Réseau international sera utile si nous le faisons vivre, et notamment dans chacun de nos secteurs professionnels ; le syndicalisme international se construit aussi à la base. Partout dans le monde, les mêmes causes produisent les mêmes effets : privatisations des services publics, logique effrénée du profit au détriment des travailleurs et travailleuses, destruction des ressources

naturelles... Ainsi, les problématiques sectorielles et locales sont confrontées aux mêmes causes et attaques internationales. D'où la nécessité de s'organiser à ce niveau et de construire aussi la riposte internationale. Reste désormais à concrétiser les engagements pris dans chaque secteur.

## La délégation de l'Union syndicale Solidaires

Celle-ci était d'une constituée d'une trentaine de représentant-es de l'union, issu.es de fédérations et syndicats nationaux divers : Sud éducation, SUD-Rail, SUD Industrie, SUD PTT, Sud Santé sociaux, SUD Commerces et services, Solidaires Finances publiques, SUD Culture Solidaires. Le Secrétariat national et la commission Femmes étant aussi représentés en tant que tels. L'implication dans les échanges et le travail de ces quatre jours permettent d'envisager la suite avec optimisme.

## Le Réseau s'agrandit et en tous cas suscite l'intérêt d'un nombre croissant d'organisations

La CUB (Confédération Unitaire de Base), organisation italienne, a adhéré au Réseau, des organisations comme LAB, (Langile Abertzaleen Batzordeak, Pays Basque) étaient présentes en tant qu'observatrices, la Hong Kong Confederation of Trade union, qui ne pouvait se rendre à la rencontre, a dit son intérêt pour les travaux qui s'y sont tenus... C'est le cas de nombreuses autres organisations aussi. Petit à petit, le Réseau égrène et se fait connaître.

## Au plan interprofessionnel, le Réseau a décidé de campagnes et de convergences internationales à plusieurs dates :

8 mars, 24 avril (date de l'incendie du Rana Plaza au Bangladesh en 2013), 1er mai, 15 mai en solidarité avec le peuple palestinien... Le soutien à la campagne BDS a été réaffirmé ; de même pour la participation à la journée de solidarité avec les migrants. Deux campagnes sont mises en avant : contre les multinationales d'une part, faisant écho à la campagne de Solidaires, « Stop MultiXploitation ! Multinationales/exploitations multiples », pour la réappropriation des services publics par celles et ceux qui y travaillent et celles et ceux qui les utilisent d'autre part. Nous organiserons aussi une action syndicale internationale dirigée contre le rassemblement des dirigeants capitalistes qui se tient chaque année à Davos.

L'appel du Réseau affirme : « Nous décidons de renforcer, élargir, rendre plus efficace, un réseau du syndicalisme offensif, de luttes, démocratique, autonome, indépendant des patrons et gouvernements, écologiste, internationaliste, construisant le changement par les luttes collectives, combattant contre toutes formes d'oppression (machisme, racisme, homophobie, xénophobie) ». A nous de continuer à faire vivre ces résolutions, dans Solidaires, et avec toutes les organisations syndicales du monde qui sont nombreuses à partager ces valeurs et principes.

<http://laboursolidarity.org>

## 3 questions à :

### « Éthique sur l'étiquette »

#### Pouvez-vous présenter le collectif Ethique sur l'étiquette, ses objectifs et ses principes ?

Le Collectif Ethique sur l'étiquette regroupe une vingtaine d'ONG, de syndicats, d'organisations de défense des consommateurEs, engagées pour la défense des droits humains au travail dans les chaînes de sous-traitance mondialisées, notamment de la confection, et d'autres secteurs à forte intensité de main d'œuvre.

Fondé en 1995, pour alerter et mobiliser les consommateurEs français-es sur l'origine sociale des produits de grande consommation achetés en France, c'est un collectif de pression citoyenne auprès des multinationales, pour qu'elles fassent évoluer leurs pratiques vers le respect des normes internationales du travail tout au long de leur chaîne de valeur. Il cherche aussi à établir une législation encadrant l'activité des multinationales, qui soit assortie d'un système de sanctions, afin de les rendre redevables des impacts sociaux et environnementaux de leurs activités, partout où elles opèrent, que ce soit de manière directe, ou par le biais de leur chaîne de sous-traitance. Il a une dimension internationale, par son appartenance au réseau Clean clothes campaign. Il travaille en relation directe avec les syndicats et organisations de défense des salarié-es dans les pays de production textile. Il a également une dimension locale, avec une quarantaine de collectifs locaux présents en France, qui informent et mobilisent les citoyen-nes et relaient les revendications et les campagnes.

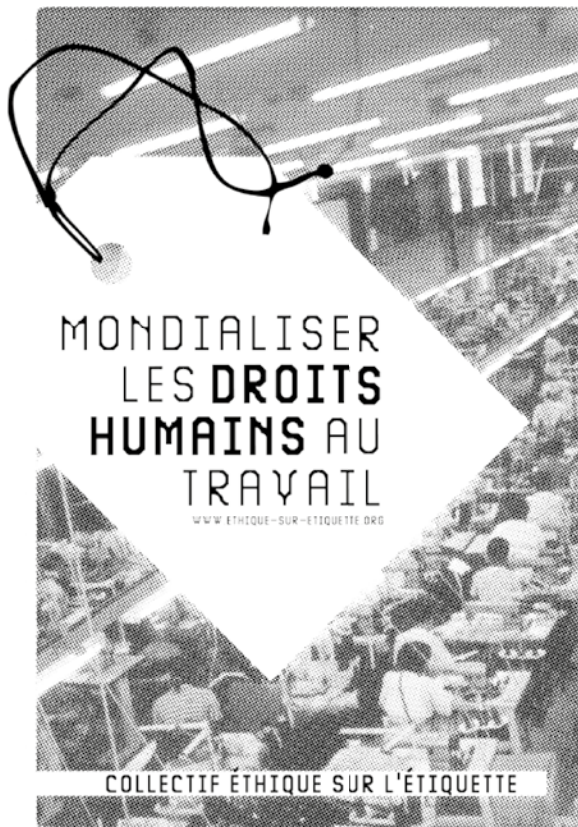
L'idée est de mettre la diversité des modes d'actions des organisations au service d'un combat commun, au sein même des multinationales, par le biais des syndicats, et à l'extérieur, par la mobilisation citoyenne.

#### Quels sont les moyens de lutte contre les multiples formes d'exploitations dont sont responsables les multinationales, à la fois au niveau local comme international ?

La dimension de solidarité internationale est essentielle. Les luttes sont menées ici par les citoyen-nes, là-bas par les travailleur-ses, ici et là-bas par les citoyen-nes et les travailleur-ses que nous sommes tous et toutes, face au modèle libéral imposé par des multinationales engagées dans une course au moins-disant social, que ne limite pas la puissance publique.

Nous établissons ces ponts, et nous nous faisons l'écho politique et médiatique des revendications des travailleur-ses et de leurs organisations. Il est essentiel de documenter les violations des droits fondamentaux des travailleur-ses, pour pouvoir les dénoncer, y compris médiatiquement.

Notre principale arme, en tant qu'ONG du « Nord », est celle de la mobilisation citoyenne. Nous menons un plaidoyer auprès des multinationales et des pouvoirs publics, en établissant des recommandations, en dialoguant aussi avec les entreprises les plus ouvertes, sans accepter de compromis. Les campagnes d'opinion, assorties de pétitions ou d'actions d'interpellation directe des entreprises est un moyen efficace de pression.



Nous avons obtenu certaines avancées. En 2011, à la demande des travailleur-ses et des syndicats turcs, nous avons mené une campagne internationale d'opinion auprès des marques et distributeurs d'habillement pour qu'elles cessent la technique du sablage des jeans, utilisée pour donner un aspect usé aux jeans, et qui provoque chez les travailleur-ses, qui la pratiquent sans protection, la silicose, une maladie pulmonaire incurable, et mortelle. Cette campagne a poussé une cinquantaine de marques à annoncer publiquement l'arrêt de cette technique.

Les entreprises ne peuvent plus communiquer sans preuve sur leurs engagements. Nous les surveillons, et les consommateurEs aussi, de plus en plus.

#### Le 24 avril est la date anniversaire de l'effondrement du Rana Plaza, causant la mort de plus de 1200 travailleurs, de travailleuses surtout. Trois ans après, l'impunité des multinationales a-t-elle reculée ?

Elle a reculé très récemment, au terme d'un combat de 5 années. En France, une loi pionnière, la loi sur le devoir de vigilance des multinationales, a été adoptée en mars 2017. Elle oblige désormais les grands groupes français à publier et mettre en œuvre des mesures de prévention des atteintes sociales et environnementales que pourrait causer leur activité, partout dans le monde. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dommage.

C'est une avancée juridique considérable, une brèche dans l'impunité dont elles bénéficiaient jusqu'alors. Elle doit désormais être élargie au niveau international.

Les mesures volontaires des multinationales, n'ont pas réussi à éviter le Rana Plaza. Jamais elles ne touchent au modèle économique. C'est pour cela qu'il faut en passer par la loi. Le processus d'élaboration d'un traité « Multinationales et droits humains », engagé depuis 2014 aux Nations Unies, qui subit une forte pression des lobbies économiques, comme pour la loi devoir de vigilance, est un espoir pour les millions de victimes de violations à travers le monde, qui ont droit à justice et réparation.

Pour en savoir plus :

<http://ethique-sur-etiquette.org>

## infos solidaires

### Triangle de Gonesse: DES LÉGUMES, PAS DU BITUME!

Deuxième édition du rassemblement de soutien à la lutte des opposant-es au projet Europacity. Toutes et tous à Gonesse le dimanche 27 mai pour le grand rassemblement festif sur les terres agricoles du triangle de Gonesse. Retrouvez toutes les informations sur le site du Collectif pour le Triangle de Gonesse :

<http://nonaeuropacity.com>

### UE 2018 solidaires, citoyenne et rebelle, c'est parti!

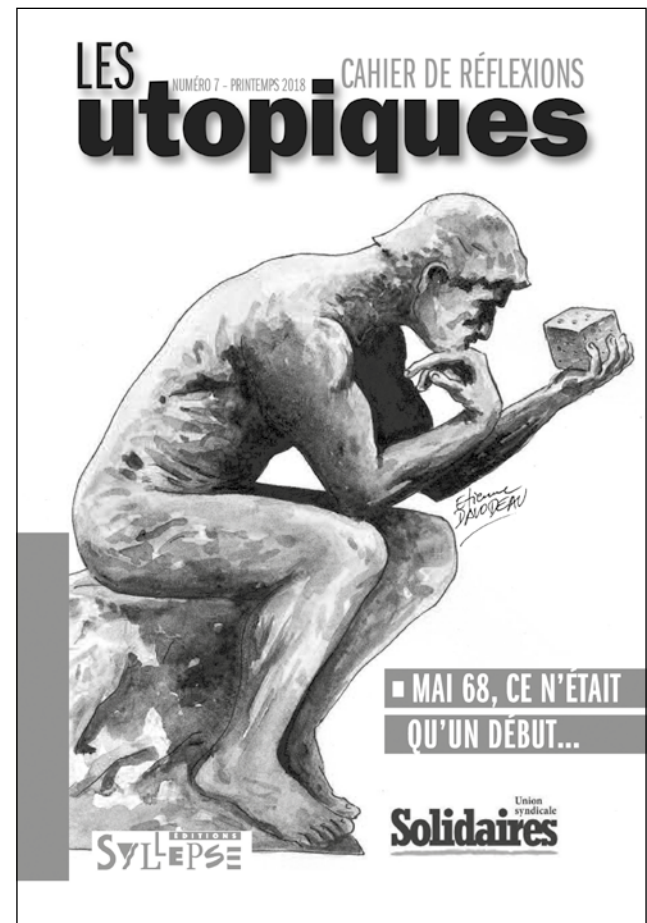
L'université d'été annuelle d'ATTAC s'élargit en 2018 à toutes les organisations du mouvement social qui le souhaite et devient l'université d'été solidaire, citoyenne et rebelle. Elle se tiendra à l'université de Grenoble du 22 au 26 août. L'Union syndicale Solidaires est investit dans la préparation du programme des débats et de la logistique toute aussi importante pour un tel événement. Pour retrouver

toutes les étapes de ces préparatifs et savoir comment s'inscrire, le site va petit-à-petit fournir tous les éléments : <https://ue2018.org>

COLLECTIF  
POUR LA SANTÉ  
DES TRAVAILLEUSES  
ET TRAVAILLEURS

### États généraux de la santé des travailleuses et travailleurs. Les 24 et 25 mai 2018 à Paris

Le collectif « Ne plus perdre sa vie à la gagner » face à la disparition d'un certain nombre d'outils (dont le CHSCT) souhaite lancer des initiatives autour de la santé et des conditions de travail et enclencher des actions et campagnes collectives. C'est l'objectif de ces deuxièmes États généraux après ceux de 2016.



Le numéro 7 des Cahiers Les Utopiques est disponible. Témoignages de camarades présentes en entreprise en 68, Mai 68 à travers le monde, les mouvements féministe et homosexuel, les paysan-nes, l'Université, les arts, Mai 68 et aujourd'hui... pour ne pas le louper (si vous n'êtes pas abonnés) pensez à vous abonner, vous réabonner... [www.lesutopiques.org](http://www.lesutopiques.org)

#### Expressions solidaires

Journal bimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires  
Rédaction : 31 rue de la Grange aux Belles - 75 010 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20  
Fax : 01 43 67 62 14  
[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

Directrice de publication : Cécile Gondard-Lalanne

N° CPPAP : 1 008 5 05397  
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie, Montreuil-sous-Bois (93)

Graphisme : Atelier du Bonjour